

**SYNDICAT MIXTE
POUR LE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
ET AUTRES DECHETS**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

N° 7

Renouvellement de la convention de traitement des déchets ultimes EMMAUS

L'an deux mille vingt-trois le Jeudi 09 Février à 16 Heures, les membres du Comité Syndical régulièrement convoqués se sont réunis.

Grand Montauban Communauté d'Agglomération :

Délégués présents :

Mme BAREGES Brigitte, Mme BERLY Marie Claude, Mr WEILL Michel, Mr GABACH Alain, Mme DETAILLEUR Marie-Agnès, Mr VIGOUROUX Claude, Mr IBRES Jean-Louis, Mr CORNILLE Michel, Mme CASTILLO Aline.

Communauté de Communes Terres des Confluences :

Délégués présents

Mr SAMAIN Hugues, Mr BESIERS Jean-Philippe, Mr PREVEDELLO Xavier, MR GARGUY Bernard, Mr JAMAIN Thierry, Mr FOURNIE Philippe, Mme FEAU Annie, Mr DUPUY Guy, Mr BOUCHE Bernard, Mr BRIOIS Dominique, Mr CORTESE Robert.

Madame BAREGES Brigitte, en sa qualité de Présidente, donne lecture du rapport suivant :

La communauté d'Emmaüs fait travailler 70 personnes en autogestion financière, grâce à l'activité de ramassage, tri et revalorisation des déchets récupérés chez les particuliers.

Le ramassage est effectué sur l'ensemble du département sur appel des particuliers. Emmaüs intervient sur toutes les communes des membres du SIRTOMAD.

Cette activité d'Emmaüs génère des déchets non valorisables qui doivent être traités conformément à la réglementation en vigueur. Le SIRTOMAD a passé une convention avec Emmaüs pour l'autoriser à amener une partie de ces déchets ultimes directement au Centre de Stockage des Déchets Ultimes de la DRIMM à Montech. Le SIRTOMAD prend en charge les coûts de traitement dans le cadre de son marché d'enfouissement des ordures ménagères résiduelles avec la DRIMM. En contrepartie, la communauté d'Emmaüs s'engage à venir enlever les encombrants chez les particuliers habitant sur tout le territoire du SIRTOMAD sur simple appel.

Cette convention a été reconduite annuellement.

Les quantités collectées par Emmaus sont les suivantes :

Catégorie	2021	2022	AUGMENTATION
Apports Volontaires La Ville Dieu du Temple	627,76 t	1 132,11 t	504,35
Nouvelle salle/dépôt de Castelsarrasin	179,19 t	216,33 t	37,14
Apport Volontaire Montauban Albasud	503,42 t	401,23 t	-102,19
Collecte sur les communes du SIRTOMAD	567,84 t	437,04 t	-130,80
	1 878,21 t	2 186,71 t	308,50

Le document annexé présente le bilan des collectes par communes. En 2022, Emmaüs a réalisé sur le territoire 2497 enlèvements ce qui représente 437 t collectées (cf tableau récapitulatif joint).

Il est donc proposé de reconduire la précédente convention dans les mêmes conditions pour une quantité maximum de 200 t annuelles (coût estimé à 30 000 € TTC).

La convention sera établie pour l'année 2023 et un nouveau bilan sera réalisé fin 2022.

Au vu de ces éléments, je vous propose donc :

- de dire que les crédits correspondants seront prévus au budget 2023 du SIRTOMAD
- d'autoriser Madame la Présidente à signer cette convention.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

**P/EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
MONTAUBAN, LE 09 FEVRIER 2023
LA PRÉSIDENTE,
B. BAREGES**

PUBLIÉE LE : 28 FEV. 2023

NOTIFIÉ LE 28 FEV. 2023

Communauté de communes	Villes	2021		2022	
		Nombre d'enlèvement	Tonnes	Nombre d'enlèvement	Tonnes
Grand Montauban	Albefeuille Lagarde	24	33,4	23	9,16
Grand Montauban	Bressols	43	9,38	57	8,65
Grand Montauban	Corbarieu	33	14,04	36	8,97
Grand Montauban	Escatalens	17	7	11	3,82
Grand Montauban	Lacourt saint pierre	10	2,1	18	7,13
Grand Montauban	Lamothe Capdeville	16	3,15	16	2,63
Grand Montauban	Montauban	1132	209,6	1231	196,54
Grand Montauban	Montbeton	73	24,16	60	10,55
Grand Montauban	Reyniès	5	0,93	6	1,01
Grand Montauban	Saint Nauphary	21	13,76	37	7,61
Grand Montauban	Villemade	19	4,4	10	1,08
Terres des Confluences	Angeville	3	0,88	3	0,65
Terres des Confluences	Boudou	0	0	5	1,18
Terres des Confluences	Castelferrus	12	5,79	13	2,57
Terres des Confluences	Castelmayran	29	4,84	11	1,75
Terres des Confluences	Castelsarrasin	358	99,53	406	62,99
Terres des Confluences	Caumont	5	3,91	7	1,63
Terres des Confluences	Cordes Tolosanes	3	0,2	4	1,83
Terres des Confluences	Coutures	2	0,25	0	0
Terres des Confluences	Duffort Lacapelette	0	0	10	3,27
Terres des Confluences	Fajolles	2	0,34	0	0
Terres des Confluences	Garganvillar	7	0,34	7	0,75
Terres des Confluences	La ville dieu du temple	59	4,46	93	17,8
Terres des Confluences	Labourgade	2	12,64	3	2,02
Terres des Confluences	Lafitte	3	0,26	10	4,06
Terres des Confluences	Lizac	5	0,38	5	0,64
Terres des Confluences	Moissac	319	95,06	338	65,49
Terres des Confluences	Montain	0	0,00	4	0,19
Terres des Confluences	Montesquieu	19	4,22	11	2,38
Terres des Confluences	Saint Aignan	10	5,12	14	3,74
Terres des Confluences	Saint Arroumex	0	0	1	0,19
Terres des Confluences	Saint Nicolas de la Grave	40	3,5	17	2,43
Terres des Confluences	Saint Porquier	23	4,2	30	4,33
Total		2296	567,84	2497	437,04